



Section Belgique- Bolivie/**Colombie**/Equateur/**Pérou**



28 avril 2015

Rencontre avec S.E. Mme Cristina Ronquillo, Ambassadeur du Pérou et S.E. M. Rodrigo Rivera, Ambassadeur de Colombie

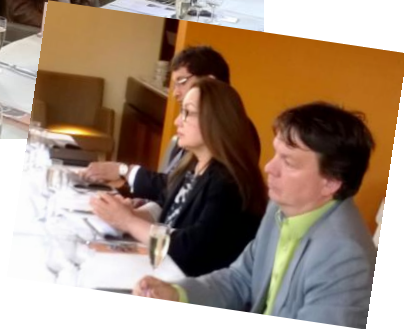
Visiteurs

- S.E. Mme Cristina Ronquillo, Ambassadeur
- S.E. M. Rodrigo Rivera, Ambassadeur
- M. Emilio Vega Centeno,
Deuxième secrétaire
- M. Carlos Ospina, Ministre plénipotentiaire



Présents

- Mme Nele Lijnen, Députée et présidente de la section
- M. Alain Destexhe, Sénateur
- M. Stefaan Van Hecke, Député
- M. Johan Verstreken, Sénateur
- Mme Sonja Langenhaeck, Secrétaire de la section



Thèmes abordés

Les deux Ambassadeurs sont venus présenter le nouvel accord commercial entre l'UE, la Colombie et le Pérou. L'accord commercial a été signé en juin 2012 et il est entré provisoirement* en vigueur le 1er août 2013. L'accord a comme ambition d'ouvrir les marchés de chacune des régions et de renforcer la stabilité de l'environnement commercial.

L'accord contient également des dispositions importantes sur la protection des droits de l'homme et de l'état de droit ainsi que des engagements de mettre effectivement en œuvre les conventions internationales relatives aux droits des travailleurs et à la protection de l'environnement.

Les organisations de la société civile sont systématiquement associées au contrôle de la mise en œuvre de ces engagements.

** Tous les 28 États membres de l'UE doivent ratifier l'accord pour qu'il n'entre définitivement en vigueur. La Belgique figure parmi les 5 États membres qui, à ce jour, n'ont pas encore ratifié l'accord. Au niveau fédéral, la procédure est en toujours en cours. Le 13 avril 2015, un avis a été demandé au Conseil d'État.*